

CONFESSION DE FOI ET PRINCIPES ECCLESIASTIQUE

Première partie: Doctrine

1) Du vrai Dieu

Nous adorons un seul Dieu en trois personnes: Père, Fils et Saint-Esprit, créateur de toutes choses, éternel, infini immuable, tout-puissant, omniscient, parfaitement sage, saint, juste et bon, auquel sont dus, au suprême degré, obéissance, confiance, reconnaissance, amour et louange.

Genèse 1/27, Deutéronome 24/6.30/19.Psaumes 51/7.53/4.Esaie 53/6.Daniel 12/2.
Mat 12/23-37.13/19.38.39.15/19.16/27.25/46.Luc 4/13.11/20.10/18.Jean 3/18 à
36.5/24.14/30. Romain 2/5

2) De Jésus-Christ et Son oeuvre

Nous croyons que Jésus-Christ, le Verbe fait chair, seul médiateur entre Dieu et les hommes, est de toute éternité le Fils Unique de Dieu.

Nous croyons que tout en s'étant volontairement abaissé, le Fils de Dieu a manifesté dans le domaine du vrai, la même perfection que dans le domaine du bien, et qu'il ne s'est jamais trompé, ni dans ses actes, ni dans son enseignement.

Nous croyons que conçu par la vertu du Saint-Esprit et né de la Vierge, le Fils de Dieu fut aussi réellement Dieu et qu'après avoir été tenté en toutes choses, comme nous, il est resté Saint.

Nous croyons que Jésus-Christ a volontairement souffert et qu'il est mort sur la croix pour satisfaire à la justice divine, subissant pour nous la punition qui attend les pécheurs et présentant à Dieu son Père pour ceux qu'il a rachetés par Son sang, les mérites de Sa vie parfaite.

Nous croyons que Jésus-Christ est corporellement ressuscité et remonté en gloire au ciel, où il intercède pour les siens. Nous croyons qu'il en reviendra corporellement pour prendre les saints avec Lui et pour rétablir Son règne glorieux. Nous croyons qu'Il sera juge des vivants et des morts.

De 18/15.Ps2/6.110/1.Es7/14.9/5.53/4-5-10.Mat 13/23.3/13-15.

3) Du Salut par Jésus-Christ

Nous croyons que pour être sauvé, l'homme soit, sous l'action du Saint-Esprit se repentir de ses péchés et se réclamer par la foi de l'oeuvre expiatoire de Jésus-Christ et de ses mérites infinis, les pêcheurs, ainsi justifiés, régénérés et sanctifiés, ont la vie éternelle qui comporte l'entière rédemption de l'esprit, de l'âme et du corps.

4) Du Saint-Esprit et de son action dans la vie chrétienne

Nous croyons que le Saint-Esprit, personne divine, applique au cœur les vérités de l'Écriture, avec lesquelles il ne saurait être en désaccord. Il produit en ceux qui sont élus selon le dessein de Dieu, la vie chrétienne dans son principe et ses effets. Il les rend capables d'y progresser et d'y persévérer jusqu'à la fin.

Nous croyons que le Saint-Esprit est l'héritage de tout enfant de Dieu, comme arrhes et sceau de son héritage éternel. Il révèle et communique les glorieuses richesses de Christ. Toute prière ou toute oeuvre, pour être vraiment chrétienne, doit être le résultat de son action. Seul, Il peut assurer au croyant la communion avec Son Dieu et avec ses frères.

Joël 2/28.Luc24/49.Jean14/16.17.26.15/26.16/7.8.13.14.Actes 1/8. Rom 5/5.8/9.13.14.1Cor3/13.6/11.19.12/11.13.2Cor1/22.5/5.13/13.Gal4/6.5/5.6.18.22.25.Eph 1/12.14.3/16-19.4/30.5/9.10.18.6/17.18.2Thes2/13.14. 1Thes5/19. 1Pier 1/2 . 1 Jean 2/10.27.4/13.Jude 1/20.

5) Du baptême d'eau

Nous croyons que l'immersion est pour l'homme régénéré, l'emblème divinement choisi de la purification des péchés, de son ensevelissement et de sa résurrection avec le Christ.

Nous croyons que , d'après l'ordre du Sauveur, l'immersion des croyants est perpétuellement obligatoire et que, selon la pratique apostolique, l'admission dans l'Église l'implique nécessairement.

Mat 3/6. 28/19-20. Marc 16/15. 16. Actes 2/38.41. 8/36-39. 10/47. 16/33. 22/16. Romains 6/3.4.11. Galates 3/27-28. Ephésien 4/5. Colossien 2/12. 1 Pierre 3/21. Tite 3/5.

6) Du baptême du Saint-Esprit et des dons spirituels

Nous croyons que le baptême du Saint-Esprit est accordé par Dieu à tout croyant selon les Écritures et que le signe initial de ce baptême est " le parler en langues". Mat3/11.Luc 24/49. Actes 2. Luc 11/13. Actes 5/32.10/45-46.

Nous croyons aux manifestations des charismes (dons spirituels) selon Marc 16/15.20. Romains 12/1-8. Corinthien 12/13-14.

7) De la Cène

Nous croyons que la Cène, instituée par notre Seigneur Jésus-Christ pour commémorer et proclamant Sa mort expiatoire sur la croix, doit être observée dans les Églises locales et sous leur contrôle jusqu'à ce qu'il revienne.

Nous croyons que le pain et le vin sont les symboles du corps immolé et du sang versé de notre Sauveur, et qu'en y participant, les chrétiens témoignent qu'ils ne sont qu'un seul corps avec Jésus-Christ. Nous croyons que par cette participation, ils proclament leur ferme assurance du retour en gloire de leur divin Sauveur et Maître. Mat 26/26-28 Marc 14/22-24. Luc 22/14-20. Actes 2/42-46. 20/7. Corinthien 10/16-17.11/23-29.

8) De la guérison divine

Nous croyons à la guérison divine selon les Écritures par la simple prière, l'onction d'huile ou l'imposition des mains.

Jacques 5/14-16. Marc 16/18. Esaïe 53/1.7. Matt 3/16.17. 1 Pierre 2/24. Psaumes 103.3-4. Exode 15/26.

9) Du retour de Jésus-Christ

Nous croyons au retour (ou seconde venue) de Jésus sur la terre, précédée de la rencontre des croyants avec Lui dans les airs.

Mat 24.30. Actes 1/11. 1 Corinthiens 15/51-53. 1 Thessaloniens 4/13-17. 2

Thessaloniens 2/1.

10) De la résurrection et du jugement final

Nous croyons que tous les morts ressusciteront, tant les justes que les injustes. Nous croyons au jugement final. Nous croyons que les rebelles subiront consciemment la punition éternelle qu'ils auront méritée et, qu'en vertu de la grâce qu'ils auront acceptée par la foi, les rachetés jouiront de la gloire éternelle.

Job 19/26-27. Daniel 12/13. Matt7/21-23 12/36.37. 25/31-46. Luc 13/25-28. Jean 5/22-29. 6/39. 11/23-25. Actes 4/2. 17/31. 25/15. Romain 2/5.8.16.9/22-23.14/10-12. 1 Corinthiens 15/12.42.51.52. 2 Corinthiens.

Deuxième partie: Principes Ecclésiastiques

1) De l'Église locale

Nous croyons que l'Église locale, constituée selon la Parole de Dieu, est une assemblée de croyants gérant ses propres affaires, séparée de l'État, n'en acceptant aucun subside et qu'elle n'est qu'une partie de l'Église Universelle dont le seul chef est Jésus-Christ. Nous croyons que l'Église locale, colonne et appui de la vérité (1 Timothée 3/5), doit dispenser correctement la Parole de Dieu dont elle reconnaît l'autorité souveraine, qu'elle doit s'efforcer de conserver la communion fraternelle avec les autres églises locales qui professent la même foi.

Admission des nouveaux membres

- 1) Nous croyons que, conformément à la pratique des apôtres, il est indispensable que tous ceux qui composent une Église locale aient

accepté les messages évangéliques et qu'ils aient rendu témoignage de leur foi en étant baptisés. Le rattachement à l'Église locale crée entre le nouveau baptisé et les membres une union impliquant des obligations réciproques. En proclamant par le baptême sa foi aux vérités évangéliques, le candidat s'engage à les pratiquer en pleine harmonie avec l'Église.

- 2) L'admission de nouveaux membres, baptisés par immersion en dehors de l'Église locale, s'effectue ainsi:
 - a) Pour les membres venant d'une autre Assemblée de Dieu sur présentation d'une lettre de recommandation de leur ancienne assemblée;
 - b) Pour ceux venant d'une autre dénomination évangélique, après leur acceptation de la confession de foi et des statuts des Assemblées de Dieu de France.

Les membres de l'Église locale doivent exercer les dons qu'ils ont reçus de Dieu et cela dans l'intérêt général.

Nous croyons que L'Église locale, colonne et appui de la vérité dans le milieu où se réalise sa vocation, a pour mission d'accomplir, par le témoignage, l'enseignement et le service commun, toutes les tâches que le Seigneur a laissé à la charge des collectivités chrétiennes locales. A elle, incombe la responsabilité d'annoncer l'Évangile, de la maintenir sainte doctrine, de contrôler la célébration du baptême et de la Sainte Cène (distribuée seulement aux baptisés par immersion), d'établir et de réaliser son programme d'action, d'apprécier les ministères qui s'exercent dans son sein et d'appliquer la discipline.

Mat 18/17.20. Actes 2/41-47. 5/11.14.6/7.8/1.4.5.11/19.26.30.12/5.12.17.13/1-3. 15/3-4.22-31.16/2-5.18/26-27.19/9-10. 19/20.26.40.20/17.31. Romain 13/4-8.